

## COMPTE RENDU

### Rencontre de proximité au Carrefour Market de Tartas

Jeudi 10 avril 2025



**Date :** 10/04/2025

**Lieu :** Carrefour Market de Tartas

**Durée :** 1h30

**Participants :** 8

**Intervenant :**

- Nolwenn Olivier, Responsable communication

**Modalités de la rencontre :**

Dans le cadre de la concertation préalable autour du projet porté par Verso Energy, cette rencontre a été organisée au sein de la galerie commerçante du Carrefour Market de Tartas. Un stand a été installé à l'entrée du magasin.

Des dossiers de concertation et dépliants de synthèse étaient disponibles, accompagnés d'un kakémono pédagogique sur la décarbonation de l'aviation expliquant également le projet ReStart.

### **Objectifs de la rencontre :**

- Présenter le projet et ses enjeux ;
- Recueillir les remarques et interrogations des clients du Carrefour Market ;
- Favoriser un dialogue ouvert et transparent sur les perspectives du projet.

### **Questions posées/échanges lors de la rencontre :**

1. Quelle puissance électrique sera nécessaire pour le projet ?

Le projet nécessitera environ 400MW de puissance électrique pour alimenter l'unité d'électrolyse et les équipements auxiliaires. Une puissance de 450MW a été réservée auprès de RTE pour tenir compte du vieillissement des cellules d'électrolyse qui induit une augmentation progressive de leur consommation électrique au cours du temps (pour limiter cet effet, celles-ci seront régulièrement remplacées).

2. Où sera situé le poste de raccordement ?

Du fait notamment de l'énergie électrique nécessaire à la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, le projet nécessitera une alimentation électrique dédiée (d'au moins 380 MW) via le réseau public de transport d'électricité géré par RTE. VERSO a contractualisé un raccordement d'une capacité qui répond à son besoin auprès de RTE qui, en tant que co-maître d'ouvrage du projet, s'occupera de la réalisation du raccordement électrique du site **ReStart**. Ce raccordement pourrait se faire au niveau des postes électriques déjà présents sur le territoire :

Le poste électrique de BERGE (commune de Bégaar) situé à environ 5 km ;

Le poste électrique de CANTEGRIT (commune de Morcenx-la-Nouvelle) situé à environ 20 km ;

3. Qu'est-ce que l'e-SAF ?

e-SAF signifie "electro Sustainable Aviation Fuels", c'est-à-dire carburants durables pour l'aviation produit à partir d'électricité. Concrètement, la molécule de e-SAF est une molécule de kérosène produite de façon décarbonée à partir de CO2 capturé sur un site industriel ou dans l'air, et d'hydrogène produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable ou bas carbone.

Alors que la combustion de kérosène fossile contribue au changement climatique par accumulation de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère (car sans la combustion de ce kérosène, le carbone serait resté enfoui dans son réservoir géologique), la combustion de e-SAF est décarbonée et ne contribue pas au changement climatique car :

- La production d'hydrogène à partir d'électricité bas carbone est bas carbone
  - Le CO<sub>2</sub> utilisé pour la production du e-SAF aura été émis à l'atmosphère en l'absence du projet de production du e-SAF. Ainsi, la combustion du e-SAF ne contribue pas à l'augmentation de la quantité de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère par rapport au scénario de référence.
4. Pourquoi développer ce carburant pour l'aviation et non pour les voitures ?  
Discussion autour de la décarbonation de l'aviation.

La production de carburants dérivés de l'hydrogène induits des pertes énergétiques importantes et nécessite des investissements importants dans des technologies de synthèse innovantes. Ces solutions doivent être adoptées lorsque l'électrification directe (par l'utilisation de batteries) n'est pas possible. Pour le transport aérien, la densité énergétique des batteries (quantité d'énergie transportée par unité de volume ou de masse) n'est pas suffisante pour envisager de manière réaliste des vols commerciaux d'avions électriques à court ou moyen termes. Pour les voitures en revanche, les solutions existent et sont matures, et plus compétitives.

5. Discussion autour des avantages de ce partenariat pour RYAM.

Le projet ReStart va permettre à RYAM de compléter et diversifier ses revenus par la vente de son CO<sub>2</sub> biogénique à Verso Energy, et ainsi de pérenniser son activité et ses emplois. Enfin, le projet aura un impact bénéfique sur les fumées de RYAM, qui seront nettoyées de leurs polluants lors du processus de capture du CO<sub>2</sub>.

6. Quel impact local en termes d'emploi ? Echange autour de la nécessité de prévoir des logements pour la phase de construction.

Le projet prévoit de générer 100 emplois directs et 150 emplois indirects. Les emplois créés feront appel à diverses compétences et niveaux d'études : des ingénieurs (directeur de site, responsable QHSE, responsable maintenance, responsable exploitation), des techniciens (chefs de quart, opérateurs, superviseurs HSE, acheteurs, comptables, ...), mais aussi des agents de sécurité, des magasiniers, des agents d'entretien.

7. Comment seront tenus informés les habitants de l'avancée du projet ?

La concertation préalable se terminera le 19 juin 2025 et sera suivie par une concertation continue pour continuer le dispositif d'information dont les modalités seront définies après la reddition du bilan des garantes.

8. Discussion avec une habitante de Tartas, présente à la réunion d'ouverture, venue témoigner son soutien au projet. Discussion autour du potentiel d'attractivité que représente le projet pour le territoire.